



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 38498

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les vives inquiétudes que suscite auprès des étudiants en pharmacie le projet de réforme visant à créer une première année commune aux études de santé. Considérant en effet que le système actuel répond déjà à l'objectif principal de la proposition de loi concernant la réorientation active lorsqu'elle s'avère nécessaire, ils craignent que la mutualisation des études ne s'effectue au détriment du cursus pharmaceutique et sacrifie la qualité de leur formation. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions de nature à rassurer ces étudiants et à garantir l'avenir de la filière pharmaceutique.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38498

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2008, page 11069

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)